

Une concertation à très haut débit

Les besoins en très haut débit vont s'accroître. Pour une montée en débit du territoire au bénéfice des entreprises et des particuliers, le Conseil général a adopté le schéma directeur d'aménagement numérique de l'Orne (SDAN 61), qui prévoit d'amener le très haut débit sur l'ensemble du territoire. « Le Département a opté pour un projet estimé à 150 M€ de fonds publics sur 10 ans (Europe, Etat, Région, Département, collectivités) dans lequel il s'engage pour 50 M€ » explique Jérôme Nury, vice-président du Conseil général de l'Orne en charge des TIC (technologies de l'information et de la communication).

Hautement stratégique pour l'avenir des Ornais (santé, service public, éducation...), ce schéma propose un réseau sur l'ensemble du territoire (700 km) où pourront se raccorder les projets locaux. Les conseillers généraux et agents du Conseil général sont allés cet été rencontrer les élus locaux pour expliquer la démarche et les mobiliser. Au total, 176 maires et conseillers municipaux, 18 présidents de Communautés de Communes et 17 conseillers généraux ont assisté aux six réunions de concertation organisées sur l'ensemble du territoire. Les résultats de cette concertation vont permettre d'adapter le SDAN aux attentes des élus locaux.



Nom@des100 : un 3^e appel à projets



Département numérique, l'Orne veut faire du télétravail une véritable filière de développement et de création d'emplois sur son territoire. L'opération innovante Nom@des100, lancée par le Conseil général, a pour objet d'encourager le développement du télétravail et de contribuer à la revitalisation des zones rurales, en suscitant la création de télécentres ruraux (publics ou privés), équipés du Très Haut débit numérique et ouverts 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. A l'issue des deux premiers appels à projets, 9 télécentres ruraux sont identifiés. 3 existent déjà, à Bellême, Boitron et Vimoutiers (en cours) et 6 autres sont en perspective ou sur le point d'ouvrir, à Berd'Huis, Bretoncelles, Commeaux, Coulimer, La Lande-Patry (Flers) et L'Aigle. Le dossier de candidature du 3^e appel à projet est à télécharger sur le site orne.fr. Les candidatures sont à envoyer

sous forme numérique avant le 28 octobre à NOMADES100@cg61.fr. Pour cette action, le Conseil général a reçu en juillet un prix des « Victoires des acteurs publics » décerné à l'Assemblée nationale.

Mieux gérer les déchets : une journée d'information

Le mercredi 23 novembre, stationnera à l'Hôtel du Département pour une journée d'information ouverte au grand public le Véhicule Info Environnement du GRAPE (groupement régional des associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie). Les informations données mettront l'accent sur les gestes faciles à adopter par les habitants pour réduire leur production de déchets et éviter le gaspillage alimentaire : compostage à domicile, réduction des emballages lors des achats, achat des éco-recharges, des produits concentrés... Le GRAPE et ses animateurs rappelleront également les consignes générales du tri. Chacun pourra s'informer sur les filières et les sites de traitement des différentes catégories de déchets produits par les ménages. Cette action s'inscrit dans le cadre du PEDMA de l'Orne (Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés).

Pour en savoir plus sur cet Espace Info Déchets itinérant, contactez le GRAPE, 02 31 94 03 00.



Le 1^{er} forum du patrimoine



Référence pour les Ornais, atout majeur du tourisme, le patrimoine fait l'objet d'une attention constante de la part du Conseil général qui agit pour sa conservation et sa transmission. Après le succès des trois éditions de Pierres en Lumières, le Département propose un nouveau rendez-vous aux acteurs du patrimoine : le 1^{er} forum du patrimoine, le vendredi 4 et samedi 5 novembre. Le vendredi après-midi, aux Archives, se dérouleront des ateliers d'initiation à la recherche historique, avec une exposition sur les archives des communes. Le samedi, à l'Hôtel du Département, les acteurs publics (DRAC, Conseil général...) et privés (Fondation du patrimoine, Sauvegarde de l'art français, Demeures historiques...) répondront aux questions du public sur la réglementation, les financements, la conduite de projets de restauration et de valorisation. Conférences, tables rondes, présentation d'exemples concrets attendent un public d'élus, d'associations et d'habitants.

Agenda

- ✓ Vendredi 4 et samedi 5 novembre, aux Archives départementales et à l'Hôtel du Département
1^{er} Forum du patrimoine
Lire ci-dessus.
- ✓ Mardi 8 novembre, 15 h, auditorium de Bagnoles-de-l'Orne
Viellir, la belle affaire !
Le Conseil général propose un nouveau rendez-vous pour dédramatiser le vieillissement et présenter les solutions face à la perte d'autonomie.
Tél. : 02 33 29 01 14.
- ✓ Mercredi 23 novembre, à l'Hôtel du Département
Journée d'information sur les déchets, avec le GRAPE de Basse-Normandie.
Lire ci-dessus.
- ✓ Vendredi 25 novembre, à 18h, Alençon, Hôtel du Département
Observatoire territorial « agricultures et nouveaux mode de consommation ».
- ✓ Mardi 13 décembre, le Mêle-sur-Sarthe
Forum des associations ornaises
avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) pour les bénévoles et salariés des associations, les élus et techniciens des collectivités. Tél. : 02.31.06.09.23
www.cress-bn.org
- ✓ Jusqu'au 30 décembre, Alençon, Hôtel du Département
Exposition « A success story » le cheval percheron dans le monde.
Du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le dimanche de 14h30 à 18h.
Tél. : 02.33.81.60.00




27, boulevard de Strasbourg - BP 528 - 61017 Alençon Cedex
Tél. 02 33 81 60 00 - Fax. 02 33 81 60 71 - E-mail : dircom@cg61.fr

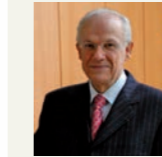
www.orne.fr

TERRITOIRES en actions

OCTOBRE 2011 - N°35

La lettre d'information du Conseil général de l'Orne

en direct



ALAIN LAMBERT
Président du Conseil général de l'Orne.

Attirer plus de médecins dans l'Orne

La santé est un élément fondamental de la qualité de vie et de l'attractivité d'un territoire. Bien qu'elle ne soit pas une compétence obligatoire du Conseil général, il en a toujours fait une priorité. Aussi, le Département attache-t-il une importance particulière aux actions de prévention et de sensibilisation. Les actions menées sont concrètes et utiles aux Ornaises et aux Ornais, souvent innovantes et citées en exemple. Figurent parmi ces belles initiatives : le Mammobile 61, notre unité mobile de radiographie, les spectacles débats liés à la prévention des cancers ou encore la création de dispensaires de dépistage des maladies et infections sexuellement transmissibles. Mais cela ne suffit pas. Les Ornais ont besoin de médecins, et notamment de jeunes médecins. Là encore, le Conseil général s'engage. Avec le concours d'un cabinet de recrutement, en lançant une opération séduction auprès des internes en médecine générale, il s'implique avec force et sincérité dans la recherche et l'accueil de nouveaux professionnels de santé. En les attirant dans l'Orne, en leur offrant les conditions de vie adaptées à leurs attentes personnelles et professionnelles, nous relèverons, ensemble, le défi majeur de la démographie médicale.

Fidèlement,

Alain Lambert



en avant

Orne recherche médecins et dentistes

La mobilisation des élus locaux est indispensable

Pour gagner son combat contre la chute de la démographie médicale, le Conseil général a engagé des actions innovantes, comme le recrutement par le biais d'une agence spécialisée. Il va à la rencontre des étudiants en médecine pour mieux connaître leurs attentes et promouvoir les atouts d'une installation dans l'Orne. Il favorise la création de pôles de santé libéraux et ambulatoires pour aménager le nouveau paysage médical dont l'Orne a besoin. Pour toutes ces actions, il a besoin de la mobilisation des élus locaux et de la profession dont le rôle est primordial dans l'accueil.

A lire en pages 2 à 4

Le Conseil général mobilisé pour améliorer la démographie médicale

Des actions complémentaires pour un enjeu majeur

Il n'y a pas assez de médecins et de chirurgiens dentistes dans l'Orne. Le Conseil général consacre de plus en plus de moyens à la lutte contre ce risque de désertification médicale. C'est un enjeu majeur pour la qualité de vie et l'attractivité du territoire.

QUESTIONS À



JEAN PIERRE BLOUET, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'HABITAT.

« La qualité de l'accueil est déterminante »

Pourquoi la mobilisation des élus locaux est-elle indispensable ?

La démographie médicale est une question cruciale pour l'Orne (comme pour beaucoup de départements ruraux) et la santé des Ornais. La pyramide des âges de nos médecins est inquiétante. Il faut absolument que ces départs programmés soient compensés. Je souhaite mobiliser les élus parce que, dans l'installation d'un nouveau praticien, la qualité de l'accueil est déterminante, qu'il s'agisse de faciliter les démarches, de travailler sur les locaux ou simplement de lui montrer qu'il est attendu.

Pourquoi avoir décidé d'aller à la rencontre des stagiaires en médecine ?

D'abord pour leur rappeler que l'Orne existe et que c'est un territoire attractif, accueillant, où ils peuvent faire leur stage, ou exercer, dans de bonnes conditions, dans une réelle proximité avec toutes les professions de santé. Nous devons leur faire comprendre, les convaincre – et convaincre leurs conjoints – qu'ils peuvent s'épanouir dans l'Orne, professionnellement et personnellement.

L'effort sur le logement montre l'engagement ornais ?

Sensibiliser les internes, c'est nécessaire, mais pas suffisant. C'est pourquoi nous faisons en sorte que les stagiaires bénéficient de conditions de logement privilégiées. Il faut aussi que les médecins ornais acceptent d'être les maîtres de stage des internes souhaitant venir chez nous. Nous y travaillons avec l'Ordre des Médecins de l'Orne et la faculté de médecine de Caen.

En huit ans, 13 médecins ont été recrutés dans l'Orne par le cabinet spécialisé missionné par le Conseil général. Cette solution palliative, associée aux actions de promotion est bien la preuve que la mobilisation paye et l'on n'est pas condamné à voir disparaître la médecine de certaines zones rurales de notre territoire.

Reste à apporter aux jeunes médecins et dentistes, et à ceux qui exercent aujourd'hui, des conditions de travail qui correspondent à celles de leurs collègues urbains. D'où l'aide aux investissements pour aménager maisons médicales et pôles de santé libéraux ambulatoires. Les praticiens y trouvent des services communs, des locaux adaptés et une complémentarité d'exercice (partage des dossiers médicaux).

PSLA, mode d'emploi

Le premier pôle de santé (PSLA) ouvert dans l'Orne a été inauguré en juillet dernier à Gacé. Porté par la Communauté de communes, le projet a été initié par un médecin local, le Dr Jourdain.

Pour offrir aux Ornais une médecine de proximité, multidisciplinaire, et apporter aux praticiens un cadre de travail attractif et performant, le Conseil général participe au financement des pôles de santé libéraux et ambulatoires dans le cadre d'un schéma régional (lire la fiche annexe de cette Lettre).

On estime, après études, qu'il faudrait environ 15 PSLA dans l'Orne pour arriver à une couverture homogène du territoire.

Le pôle de Gacé a ouvert ses portes en octobre 2010 dans un ancien centre de soins privé, il réunit 13 praticiens : médecins généralistes, kinés, dentiste, pédicure, infirmières.

A L'Aigle, c'est un immeuble reconverti et rénové du centre-ville qui abritera le pôle de santé où s'installeront 12 professionnels : médecins, infirmiers, podologues, psychologue, nutritionniste, orthophoniste, ORL.

Les travaux vont commencer pour le PSLA de Mortagne-au-Perche. Ceux de Domfront, La Ferté-Macé et Longny-au-Perche sont en cours d'étude, puis sont envisagés ceux de Bellême et du Theil-sur-Huisne / Ceton.

Lieux d'exercice d'une médecine moderne, éléments de l'aménagement du territoire, les PSLA renforceront l'animation et l'attractivité des villes centres.

Autant de services qui bénéficient directement aux patients. Enfin, et c'est sans doute sur ce point que se joue la bataille à long terme, le Conseil général veut que les praticiens de demain aient un autre regard sur l'Orne : un département rural, certes, mais pas n'importe lequel, avec un caractère affirmé, des élus locaux mobilisés pour accueillir, un cadre de vie épanouissant et une vraie proximité géographique, via les autoroutes, avec plusieurs grandes agglomérations.

C'est le sens du travail engagé pour attirer les internes à la faculté de Caen, dans leurs salons professionnels, pour les inciter à effectuer leurs stages dans l'Orne et à mieux mesurer ce que ce département peut leur offrir.

« Je vais commencer ma carrière ici »

Vanessa Viomesnil, étudiante en dernière année à la faculté de Caen est en stage dans l'Orne : « Je viens de la région parisienne et j'ai choisi cette faculté pour sa formation en médecine générale. Je ne connaissais pas du tout l'Orne et je n'avais aucun a priori. C'est la possibilité de faire mon stage d'internat chez un médecin de ville qui m'a attirée ici. Ces stages nous permettent de nouer des contacts pour l'après-formation. C'est ce qui m'a décidée à commencer ici ma carrière par des remplacements dans les cabinets médicaux. J'ai découvert la Suisse Normande dont l'attractivité ne me semble pas suffisamment exploitée. »

Sur l'action entreprise par le Conseil général auprès des étudiants pour promouvoir l'Orne comme lieu d'installation, elle estime qu'il faut continuer dans cette voie, « être encore plus agressive » et s'appuyer davantage sur le relais que peut être le SIMBAM, syndicat des internes pour la médecine générale.

Opérations séduction



Aller à la rencontre des futurs praticiens pour promouvoir l'Orne, c'est aussi se rapprocher d'eux pour connaître leurs attentes et mieux percevoir ce qui peut conditionner leur future installation dans l'Orne, ou ce qui peut l'empêcher. En ce mois d'octobre, le Conseil général se rend pour la 2^{ème} année consécutive à la faculté de médecine de Caen pour vanter les atouts du département auprès des internes en médecine bas-normands afin qu'ils n'oublient pas l'Orne dans leurs projets de carrière. En janvier 2011, le Département était présent au congrès national des internes de médecine à Deauville. Plus de 150 internes, de toute la France, sont venus sur le stand du Conseil général.

A l'issue de la table ronde de mai dernier (lire ci-contre), un pack de bienvenue a été remis par Jean Pierre Blouet aux 31 internes de médecine en stage dans l'Orne. Il leur permet de profiter d'une offre culturelle, sportive, gastronomique et touristique pour découvrir le département. Cet accueil privilégié doit leur permettre de se sentir bien chez nous et de réfléchir à une éventuelle installation.

Des logements gratuits pour les internes en stage dans l'Orne

Dans leur cursus universitaire, les étudiants en médecine doivent effectuer un stage de 6 mois auprès de praticiens en exercice. En proposant la gratuité du logement, hors charges locatives, aux stagiaires qui choisissent l'Orne, le Département, en partenariat avec les communes des lieux de stages, veut attirer davantage d'internes et in fine leur faire ressentir les avantages d'une installation ornaise.

Ces stages de 6 mois se déroulent à partir de mai ou de novembre. A leur arrivée, les stagiaires sont accueillis officiellement par le Département et reçoivent leur pack de bienvenue. Ils ont été mis en contact auparavant avec l'association Althéa (Association pour le logement temporaire et hébergement Alençon) qui utilise sa bourse de logements et ses contacts pour trouver un logement dont la commune d'accueil paye le loyer. Le Département pour sa part, prend en charge les frais de gestion et l'équipement mobilier des appartements.

Tout le monde autour de la table



Le lundi 30 mai dernier, Alain Lambert, président du Conseil général, et Jean Pierre Blouet, président de la commission des affaires sociales et de l'habitat, organisaient une table ronde à l'Hôtel du Département, avec la participation du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins de l'Orne, de l'Agence régionale de santé (ARS), du Syndicat des internes de médecine générale bas-normands (SIMBAN) et de l'Union régionale des médecins libéraux de Basse-Normandie (URML).

Venant après d'autres actions conduites à l'extérieur du Département, cette table ronde avait pour but de réunir les interlocuteurs concernés par la désertification médicale : les médecins proches de la retraite cherchant un successeur, les élus à la recherche de médecins, les internes de médecine en stage dans l'Orne et, au-delà, les médecins et les chirurgiens dentistes ornais. L'ensemble de l'action conduite par le Département pour lutter contre la désertification médicale était au centre des débats. Toutes les actions déployées et les mesures d'urgence ont fait l'objet de témoignages. 160 personnes ont participé à ces échanges.

« Je n'ai pas hésité »



Domfront est l'une des communes à avoir accepté de financer l'accueil des internes stagiaires : « Je

n'ai pas hésité une seconde lorsque le projet nous a été présenté au Conseil général, et le conseil municipal a été d'accord, explique le maire Didier Leduc. Si l'on veut réussir à attirer et à conserver des médecins, il faut faire le maximum pour qu'ils soient bien installés et qu'ils comprennent qu'ils sont attendus. Nous louons un logement d'Orne Habitat. Deux internes en stage y sont logés. L'un travaille à Domfront, l'autre à Passais-la-Conception. L'association Althéa m'a dit qu'ils étaient satisfaits de leur appartement. Je vais les rencontrer. »

Répondre aux attentes des nouveaux médecins

« Il faut montrer aux étudiants, en particulier ceux qui sont issus de notre département, que les conditions d'exercice dans l'Orne ne sont pas plus mal qu'ailleurs, voire même meilleures ! » déclarait à Orne Magazine (n°83 d'avril 2011), Jean-Michel Gal, président du Conseil de l'Ordre des Médecins de l'Orne. Cette instance, maîtrisant parfaitement les évolutions auxquelles il faut s'adapter, est en première ligne, au côté du Conseil général, dans le combat engagé pour attirer des nouveaux praticiens.

Les médecins d'aujourd'hui ne veulent plus travailler comme ceux d'hier : 60 heures par semaine, gardes du week-end et du soir... L'aspiration à un meilleur équilibre familial et professionnel est exactement la même que dans les autres professions. Elle est d'autant plus forte que la profession s'est féminisée : à la faculté de médecine de Caen, les 2/3 des étudiants sont des femmes. Les praticiens ont le souhait de travailler en réseau et de mutualiser les moyens. Le développement des PSLA y répond. Tout en accompagnant et en conseillant les efforts de la collectivité, le Conseil de l'Ordre a réformé la permanence des soins : « Le nombre de secteurs de garde a été réduit (15 en 2001 contre 6 aujourd'hui). Les médecins n'assurent plus de gardes la nuit, mais une permanence via le téléphone ou Internet. Les interventions sont assurées par les services d'urgence. »



Le dossier d'Orne Magazine n°83 (avril 2011) portait sur la démographie médicale. Plusieurs professionnels récemment installés dans l'Orne témoignaient. Extraits :

Le Dr Karima Khalout s'est installée à Domfront après avoir découvert ce cabinet pendant son stage de médecine libérale : « Ce que j'ai trouvé correspondait à mes attentes. J'ai fait des études de médecine pour ça. J'aime bien connaître l'environnement familial et social de mes patients. La proximité des hôpitaux de La Ferté-Macé et de Flers est une sécurité. Je peux aussi travailler en étroite collaboration avec les autres praticiens du territoire. C'est rassurant d'être entourée. » Le Dr Adrian Rădulescu a quitté la Roumanie pour la France et Longny-au-Perche : « J'ai rencontré les élus, le club du 3^e âge, visité la maison de retraite... J'ai senti que j'étais attendu, cela a largement pesé sur ma décision. J'ai aussi eu la chance de trouver ici deux confrères qui m'ont aidé dès le début et m'ont guidé dans le système de soin à la française. »



A la loupe

Les actions du Conseil général de l'Orne contre la désertification médicale

Attirer les jeunes médecins et chirurgiens dentistes dans l'Orne

■ Répondre aux besoins immédiats



Pour faire face à des situations d'urgence avec détermination, le Conseil général a innové en ayant recours dès 2003 à un cabinet de recrutement spécialisé dans le domaine médical. En huit ans, 13 médecins et dentistes ont ainsi été recrutés dans l'Orne. C'est une action d'urgence permanente conduite en étroite collaboration avec les élus locaux, dont le rôle est primordial dans la qualité de l'accueil d'un nouveau praticien.

Un appel d'offres est en cours pour choisir le nouveau cabinet de recrutement qui va poursuivre cette mission. Des études menées avec l'Ordre des médecins et les syndicats professionnels ont permis de définir des zones prioritaires (voir carte) pour lesquelles le cabinet doit trouver des médecins et dentistes. Son action pourra aussi aider à pourvoir des places vacantes sur d'autres territoires.

■ Promouvoir l'Orne

Le Conseil général de l'Orne recherche activement des médecins. Il s'est déplacé à la faculté de médecine de Caen, au congrès national des internes de Deauville (lire par ailleurs). Appréciables, ces opérations de séduction avaient pour objectif de nouer des contacts pour attirer les internes sur le territoire. La table ronde du 30 mai dernier à Alençon a permis d'ouvrir un dialogue direct avec les internes en stage dans l'Orne.

Accueillir les jeunes internes en stage

Depuis avril 2011, le Département s'associe aux communes pour mettre des meublés gratuits à la disposition des internes de la faculté de Médecine de Caen en stage dans l'Orne.

Le principe de ce partenariat est le suivant : les communes prennent en charge les loyers, le Département, pour sa part, fournit le mobilier et finance le « guichet unique », confié à l'association Althéa, qui met en rapport étudiants en médecine, communes et bailleurs, puis organise la gestion locative. Les stagiaires s'acquittent de

leurs charges locatives.

Au travers de cette opération, le Département espère attirer les étudiants qui n'ont pas le temps de conduire les démarches de recherche de logement et/ou ceux n'ont pas les moyens matériels de cumuler deux logements (un dans l'Orne et un autre à la faculté).

Développer cette pratique des stages dans l'Orne va contribuer à élargir le nombre de futurs praticiens qui auront une réelle connaissance de l'Orne au moment de faire leur choix de carrière.

Créer des maisons médicales et des Pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA)

Le Conseil général de l'Orne participe financièrement à la création de maisons médicales et de pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA). Réunissant les professionnels, ces établissements sont les garants d'une médecine de proximité. Pour les praticiens, c'est l'opportunité d'un cadre de travail performant qui répond à leurs attentes et à leur volonté de ne pas travailler isolés.



■ Pôle de santé libéral et ambulatoire

Les PSLA sont créés dans le cadre d'une charte régionale adoptée en 2008 pour une bonne répartition des implantations en Basse-Normandie. Cette politique est coordonnée par un comité régional piloté par l'Agence régionale de santé et composé des Conseils départementaux de l'Ordre des médecins, de l'URML, de l'Etat, du Conseil régional et des trois Conseils généraux.

Toujours à l'initiative des professionnels de santé (représentant de l'Ordre des médecins, des syndicats professionnels et praticiens locaux), le PSLA est une organisation cohérente à l'échelle d'un bassin de vie. Ces projets conduisent à la création d'unités pluridisciplinaires où l'on retrouve des médecins, chirurgiens dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers, etc.

Cette mutualisation des ressources humaines et des moyens techniques (secrétariat, informatique, partage des dossiers médicaux...),

utile au travail quotidien des professionnels, facilite les démarches des patients. La création d'un PSLA doit s'accompagner de l'aménagement d'un logement (dans les locaux ou à proximité) pour accueillir des praticiens stagiaires. Dès lors qu'il existe un accord entre les professionnels locaux, la maîtrise d'ouvrage du projet revient à la Communauté de communes concernée qui peut obtenir, outre la participation du Conseil général (jusqu'à 100 000 € sur l'investissement immobilier), des financements de la Région, de l'Etat et de l'Europe.

Les professionnels exerçant au PSLA payent un loyer défini à l'avance. Lorsqu'un bureau est vacant, c'est la collectivité qui prend le relais du paiement des charges, évitant aux autres praticiens d'être lésés. Un PSLA ouvert dans l'Orne, 7 autres en perspective. Il en faudrait 15 pour une couverture homogène du territoire.

■ Maison médicale

Une maison médicale se définit comme un regroupement pluridisciplinaire avec un secrétariat commun déchargeant les médecins des tâches administratives. Depuis 2002, le Conseil général soutient les communes et communautés de communes engagées dans l'aménagement de maisons médicales pour améliorer le confort

d'exercice des médecins.

La création d'une maison médicale doit désormais s'inscrire dans la dynamique des PSLA, les maisons médicales devenant logiquement des antennes du PSLA du bassin de vie, comme c'est le cas du PSLA de L'Aigle et de son antenne de Moulins-la-Marche.

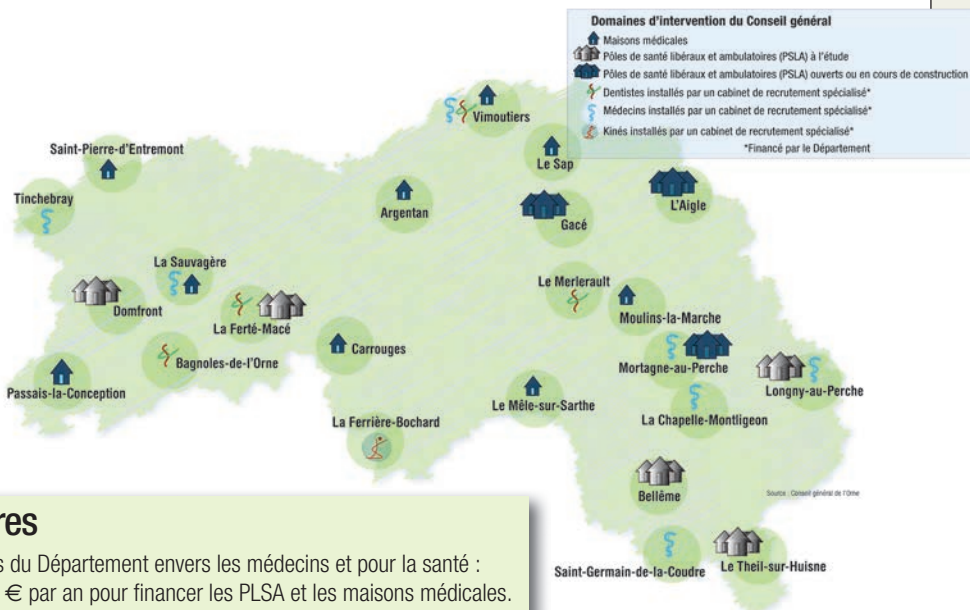
■ L'état des lieux

La moyenne d'âge des médecins généralistes ornaïes est de 56 ans.

13 nouveaux médecins et dentistes se sont installés dans l'Orne depuis 8 ans grâce à l'action du Conseil général.

En 2008, on comptait 209 médecins généralistes dans l'Orne (dans 77 communes) soit 70 médecins pour 100 000 habitants. On pourrait

tomber à 103 médecins (dans 53 communes) en 2018 si les actions engagées ne portaient pas leurs fruits. Les cantons jugés prioritaires dans la lutte contre la désertification sont ceux de Bazoches-sur-Hoëne, Courtomer, Moulins-la-Marche, Passais-la-Conception, Putanges-Pont-Ecrépin, Carrouges, Exmes, le Mêle-sur-Sarthe, Nocé et Trun.



Repères

Les aides du Département envers les médecins et pour la santé :
250 000 € par an pour financer les PSLA et les maisons médicales.
105 000 € en 2011 pour recruter 8 médecins et dentistes.
35 950 € en 2011 pour accueillir les jeunes stagiaires en médecine.